

*Géno
en vitrine.* p. 4

*Ça tourne
au Zoom.* p. 14

*Dans l'œil de
Marc Garanger.*
p. 16

C'EST À BOURG

Le magazine des Burgiennes et des Burgiens

N°264 . NOV-DÉC 2020

Grand format **P. 8**

CES PROJETS QUI CHANGENT LA VILLE

bourgmbresse.fr



JEAN-JACQUES PAUGET

LE STREET ART S'INVITE À LA VINAIGRERIE



MIEL PARTY

JULES RIGOBERT



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

19 SEPTEMBRE : LE TOUR DE FRANCE
S'ÉLANCE DE BROU

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Géno, au bout du pinceau.
- 5 Marion Courbarie, blogueuse culinaire.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Les vestiaires des Vennes livrés.

GRAND FORMAT.

- 8 Ces projets qui changent la ville.

PETITS FORMATS.

- 14 Territoire de cinéma.
- 15 Protégez les nids d'hirondelles.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Dans l’œil de Marc Garanger.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

JULES RIGOBERT



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AGIR EN RESPONSABILITÉ

Depuis plusieurs mois, nous avons dû apprendre progressivement à vivre avec la Covid-19. La vie économique a repris, mais à un rythme ralenti et certaines professions, certaines entreprises, sont durablement et sérieusement affectées. Les vies sociale, associative, culturelle et sportive sont, elles aussi, très perturbées. Alors que l’on pouvait espérer une reprise, lente mais claire, depuis quelques semaines, l’épidémie est de nouveau plus active et la situation sanitaire revient au premier plan de nos préoccupations individuelles et collectives. Elle est aussi la mienne.

Ma responsabilité est, pendant cette période éprouvante pour tous, de trouver le meilleur équilibre entre la protection des Burgiennes et des Burgiens et l’objectif de maintenir au mieux les conditions du fonctionnement des entreprises et des événements qui rythment notre vie sociale. La Ville et la Communauté d’agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse sont et resteront à vos côtés, aux côtés des commerçants, des professionnels, des associations pour répondre aux questions quotidiennes que vous vous posez. Je tiens également, parce que ceux qui n’agissent pas en responsabilité mettent en danger tous les autres, à ce que les services municipaux et notamment la police municipale soient présents pour prévenir, alerter et le cas échéant sanctionner les individus ou établissements qui ne se conformeraient pas aux règles.

La crise économique génère aussi de la précarité : ceux qui vivent habituellement de missions d’intérim, de contrats courts sont plongés souvent dans de grandes difficultés. Ils sont et seront accompagnés par la Ville, aux côtés de l’État et des autres collectivités publiques. La solidarité à leur égard est également une urgence. En temps normal, la première année d’un nouveau mandat est dédiée au lancement des projets annoncés pendant la campagne électorale. Beaucoup d’entre eux se concrétiseront dans les prochains mois mais nous allons forcément devoir nous adapter aux situations vécues sur le terrain, faire des choix budgétaires et parfois décaler certains projets. Je sais que chacun peut le comprendre : nous vivons tous dans la même réalité et tout le monde doit faire l’effort de s’adapter à cette réalité. C’est ainsi que nous traverserons cette période. Ensemble.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. Rédacteur en chef : Baptiste Monnot. Journalistes : Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. Photo Une : Groupe Cardinal © Z Architecture. Service communication : Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. Conception : *Le Magazine* Prépresse : Anne Claudel. Impression : Estimprim. Distribution : Médiapost. Tirage : 28 000 exemplaires. Dépôt légal : ISSN-0767-967X. Magazine lu par la Bibliothèque sonore. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



« Il faut en moyenne une heure pour décorer une vitrine. »

Geno

AU BOUT DU PINCEAU.

Quand viennent les fêtes de fin d'année, Éric Géhénot dit « Geno » habille les vitrines du centre-ville de sa touche colorée.

Bio Express'

1982 Diplômé de l'École supérieure des arts Saint-Luc (Liège)

1983 Première décoration de vitrines

1992 Décoration des commerces d'Albertville pour les JO d'hiver

1998 Décoration d'une soixantaine de vitrines dans l'Ain pour la Coupe du monde de football

Chaque année en décembre, ils apparaissent sur les vitrines : Père Noël bedonnant à la mine réjouie, rennes et bonhommes de neige farceurs, personnages hauts en couleur, ils font sourire les passants et illuminent le centre-ville. Au bout du pinceau, Geno leur donne vie. Cet illustrateur belge, diplômé des Beaux-Arts à Liège, travaille dans le dessin de presse et les modes d'emploi illustrés pour les entreprises. En fin d'année, il adore abandonner sa table à dessin pour poser pinceaux et peinture sur les trottoirs burgiens.

PARENTHÈSE ENCHANTÉE

« Cela fait 35 ans que je viens décorer les vitrines à Bourg, explique-t-il, c'est une coutume assez répandue en Belgique. Alors que j'étais encore étudiant, je suis venu faire les vendanges dans le

Beaujolais. J'ai décoré la vitrine du commerce de la sœur du viticulteur chez qui je travaillais et puis elle est venue travailler à Bourg. C'est comme ça que ça a commencé. » Depuis, les commerçants lui font confiance. Certains sont même devenus des amis. Geno s'adapte à la demande de ses clients, humoristique ou classique, avec un seul impératif, décorer sans cacher la vitrine. Beaucoup de commerçants lui laissent aussi carte blanche et font confiance à son inspiration et à sa créativité. Armé de ses peintures acryliques, pigments, rouleaux et pinceaux, Geno passe en moyenne une heure par vitrine. Ce qu'il préfère ? « Le contact avec les gens. C'est le bonheur ! Quand je peins, on m'interpelle, on m'interroge. Pour moi qui travaille seul le reste de l'année, c'est une véritable parenthèse enchantée ».



**JESSICA
GUILLOT**
SUR LE TAPIS

Née à Nîmes, Jessica Guillot vit depuis 6 ans à Bourg. Design manager dans l'industrie, elle a créé en juin son entreprise. Son produit phare : le tapis d'éveil. Elle raconte : « À la naissance de mon fils, nous voulions être proches de lui au sol pour l'accompagner dans ses apprentissages, mais nous étions mal installés avec des tapis d'éveil trop petits, des plaids, des édredons... ce n'était ni confortable, ni déco ! » Elle imagine son premier tapis et lance la marque Tatappy en misant sur une fabrication 100 % française, des matériaux durables, un positionnement haut de gamme et design. « Je tends vers le zéro déchet en réutilisant les chutes des tissus pour créer des coussins. Avec des précommandes en juillet et mes premières livraisons en octobre, je constate un engouement pour le produit qui me pousse à compléter la gamme : têtère parent, housses interchangeables... », souligne la créatrice.

> www.tatappy.fr



**MARION
COURBARIE**
**BLOGUEUSE
CULINAIRE**

« Dans ma famille, la cuisine n'était pas une passion que l'on transmettait de génération en génération. Je m'y suis intéressée par défi », se souvient Marion Courbarie. Voilà 9 ans, cette agent d'exploitation dans une entreprise de transport de Bourg lance le blog *Novice en cuisine* : « Comme mon conjoint aime être derrière les fourneaux, j'ai beaucoup entendu dire que je ne savais pas cuisiner. Face aux railleries, j'ai créé un blog pour partager des recettes simples et abordables. » Depuis, Marion est devenue accro : chaque semaine elle prépare et publie sur les réseaux sociaux trois nouvelles recettes élaborées à partir du contenu de ses placards. Internaute, Instagrammeurs... plébiscitent ses desserts et ses mets originaux pour l'apéritif. « J'ai fait beaucoup de progrès, mais je laisse à mon compagnon la création des plats principaux », avoue en riant la jeune femme qui, parallèlement à son travail, est conseillère culinaire pour une marque d'ustensiles et anime des ateliers cuisine à domicile.

> [Blog : noviceencuisine.com](http://Blog:noviceencuisine.com)

GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



**ALICE
SOMHUSBANDS**
CROQUEUSE DE VIE !

Le mot : Dessin

La dernière campagne de communication de La Tannerie est signée Alice Somhusbands (Desmaris). « Le dessin m'a toujours fait vibrer », résume Alice qui a fréquenté, enfant, les ateliers Bleu Mandarine et Peindre à Bourg avant de choisir l'option arts plastiques au lycée Lalande. Après une licence et un master Métiers du patrimoine, l'artiste a multiplié les expériences : animatrice-plasticienne pour les activités périscolaires, médiatrice culturelle à H2M-Espace d'art contemporain... « J'ai mis du temps à envisager l'illustration comme un métier. On entend toujours dire que l'on ne peut pas vivre de son art... Pour ne rien regretter, j'ai créé en mai 2019 mon auto-entreprise. » Sa patte plaît, les commandes s'enchaînent. « Je travaille mes créations aux crayons de couleur, à la gouache puis fais de la réinterprétation numérique en transformant les textures », explique Alice qui trouve son inspiration dans les couleurs de Gauguin, les formes de Matisse, les créations d'Instagrammeuses comme Eva Feuchter ou Charlotte Ager. Ses sujets de prédilection : croquer la ville, croquer la vie... !

> www.facebook.com/somhusbands - www.instagram.com/somhusbands

SERGE BUATHIER



LES VESTIAIRES DES VENNES LIVRÉS

Après l'incendie qui en 2017 avait réduit en fumée les bâtiments du complexe sportif des Vennes, la Ville a souhaité mener une réflexion globale de rénovation des équipements des clubs de foot et de rugby qui se partagent le site. De nouveaux vestiaires ont été livrés aux rugbymen du Stade Athlétique de Bourg. Suivront fin novembre ceux des footballeurs du FBBPO1, du FOB et de Bourg Sud. Ces nouveaux équipements sobres et harmonisés, s'intégrant parfaitement dans le paysage, ont été travaillés en concertation avec les clubs. Une salle de convivialité partagée a été créée.

Coût : 1,580 M€ H.T. pour la Ville, subventionné à hauteur de 82 000 € par l'État, la Région, le Département et la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse

DÉFI ARTISTIQUE

L'exposition *Le Grand Tour*, présentée jusqu'au 21 février 2021 à H2M-Espace d'art contemporain, évoque le voyage et le tourisme à travers les créations de trente-six artistes. À cette occasion, un nouveau défi artistique vous est lancé ! Créez votre affiche en plaçant H2M (visuel téléchargeable) dans la destination de votre choix à l'aide de différentes techniques : peinture, dessin, gravure, collage... L'affiche révélera l'identité du pays en évitant les représentations trop stéréotypées. Toutes les réalisations seront exposées du 6 au 21 février 2021.

Vous avez jusqu'au dimanche 24 janvier 2021 pour participer.

Règlement sur www.bourgenbresse.fr

+ SAC : 04 74 42 46 07



LA CHASSE À L'HOMME - LAURENT TIXADOR



SÉCURITÉ EN VILLE

À la suite de la signature, en préfecture de l'Ain, d'une convention d'interopérabilité, les polices nationale et municipale vont travailler sur une même fréquence radio ce qui leur permettra d'intervenir plus rapidement lors d'opérations dans la ville de Bourg. Parallèlement, un groupe de travail sera mené avec la préfète sur les questions de tranquillité publique et de marginalité en centre-ville.

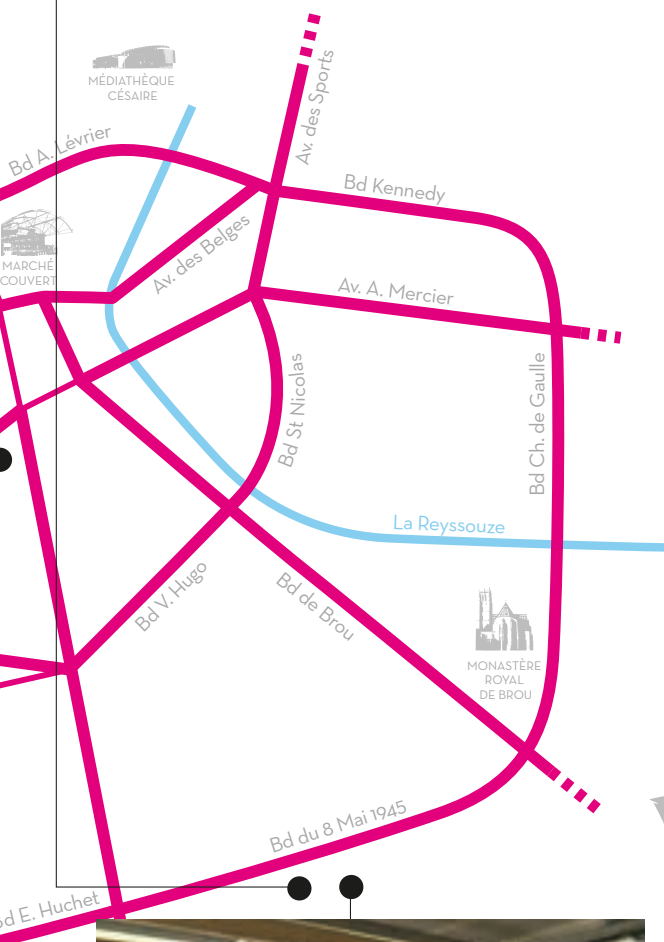


LESLIE COBO-MOREL



VILLE PROPRE

Les six conseils citoyens de la ville ont organisé leur deuxième édition de l'Opération Ville propre dans le cadre du *World clean up day*. 70 kg de déchets ont été collectés par la cinquantaine de participants !



En selle !



ADOBESTOCL

Grâce à sa politique vélo volontariste, Bourgenbresse est classée au 2^e rang du baromètre des villes cyclables de 20 000 à 50 000 habitants, selon l'enquête réalisée en 2019 par la Fédération des usagers de la bicyclette. En concertation avec les associations cyclistes de la ville et malgré la pandémie, de nouveaux aménagements cyclables ont été réalisés depuis le début de l'année 2020 : chaussée partagée rue Montesquieu, voies dédiées avenue Maréchal-Juin, boulevards Saint-Nicolas et du 8 Mai 1945, doubles-sens cyclables rue Boileau, du Bellay, des Casernes et de la Chambière. Désormais, 60 km de la voirie de Bourg (soit 35 % des axes de la ville) sont équipés de cheminements dédiés aux cycles.



DU NEUF AU STAND DE TIR

Durant l'été 2018, le pas de tir 100 mètres du stand de tir des Vennes a été détruit par un incendie accidentel. Des travaux de remise en état du site sont en cours. En décembre, la réhabilitation du pas de tir avec notamment la pose d'isolants phoniques, l'amélioration de la ventilation pour les tireurs, la peinture de la façade... seront achevés. En 2021, le bâtiment d'accueil, le pas de tir 50 mètres et les sanitaires seront mis aux normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Coût : 290 486 € T.T.C.

PATRICE REMOND



Grand format.



350

logements par
an, c'est l'objectif
du Plan local
d'urbanisme de
Bourg

Le Carré Amiot se dessine. Le Conservatoire à rayonnement départemental ouvrira aux élèves à l'automne 2021 et la livraison du futur bâtiment commercial et *Food court* est prévue pour début 2022.

Palissades, grues, panneaux de chantiers... aux quatre coins de la ville, des bâtiments sortent de terre et des projets immobiliers voient le jour sur des tènements qui se libèrent ou d'anciennes friches industrielles. Tour d'horizon d'une ville en mutation.

Urbanisme

CES PROJETS QUI CHANGENT LA VILLE

Interview



CLAUDIE SAINT-ANDRÉ
MAIRE-ADJOINTE
DÉLÉGUÉE À
L'URBANISME
ET À L'AMÉNAGEMENT



Pour éviter l'étalement urbain, la ville de Bourg se reconstruit sur elle-même »

La ville se métamorphose. Quels sont les secteurs qui vont bouger ?

Pendant plusieurs années, la ville s'est développée à l'est, dans les quartiers de Tirand, Curtafray, Croix-Blanche, Loëze. Aujourd'hui, elle se reconstruit sur elle-même. De nouvelles lois (SRU, Grenelle II, ALUR...) sont venues ralentir l'étalement urbain qui entraîne une forte artificialisation des sols et une réduction de la biodiversité.

La ville doit donc être plus économe en espaces, voilà pourquoi elle réinvestit aujourd'hui des friches urbaines tels que le Pont-de-Lyon, le carrefour de l'Europe, la Madeleine, la Vinaigrerie... Cette mutation est plus compliquée techniquement, car elle induit des chantiers de dépollution, de démolition-reconstruction qui doivent prendre en

compte les riverains du site. La Ville de Bourg-en-Bresse accompagne aussi les porteurs de projets sur les questions de densité urbaine, de circulation, de stationnement... Cette reconstruction de la ville sur elle-même est aussi inscrite dans le plan national action Cœur de ville qui vise à redynamiser les centres de 222 villes, dont Bourg-en-Bresse. Ici, 60 millions d'euros publics et privés seront investis sur trois ans pour renforcer l'attractivité du centre-ville, pour ce qui est du logement (réhabilitations, constructions), des emplois, des commerces....

En terme d'investissement immobilier, Bourg-en-Bresse est-elle une ville attractive ?

Nous sentons effectivement depuis quelques années une vraie dynamique. Les

gros opérateurs, tournés jusque-là vers les grandes villes, s'intéressent aujourd'hui aux villes moyennes. Ils apprécient la qualité de vie, le dynamisme économique et démographique et la proximité de Bourg-en-Bresse avec Lyon et Genève. Un exemple : le groupe Cardinal, qui a construit des immeubles emblématiques du quartier Confluence à Lyon, propose aujourd'hui un projet original pour la Madeleine. Nexity, Vinci, Bouygues, Sogeprom, Copra... investissent également la cité avec de beaux projets immobiliers qui s'adressent à tous les habitants, des plus jeunes aux plus âgés, pour proposer un parcours résidentiel complet à Bourg-en-Bresse (cf. page 11). Par son rôle de ville-centre, Bourg doit poursuivre son développement pour accueillir de nouveaux habitants.

La Madeleine

Innovation et nature

L'objectif du réaménagement du site de La Madeleine est de réinvestir cet ensemble central entre le haut et le bas de la ville. Les Burgiens ont pu s'exprimer pour co-construire le parc de demain. Dans l'actuel bâtiment des Glycines, situé à côté de la chapelle, un espace d'animation sociale verra le jour. Côté patrimoine bâti, c'est le projet novateur du groupe Cardinal qui va se concrétiser sur l'actuel bâtiment Saint-Joseph, situé le long de l'avenue Alsace-Lorraine. Cet immeuble futuriste avec toiture terrasse offrira de larges ouvertures sur le parc de la Madeleine. Un vaste parvis aménagé par la Ville complètera l'édifice qui aura une emprise limitée sur le parc. Ce projet intégrera les arbres remarquables déjà présents sur le site. Sur trois étages, le bâtiment abritera des logements avec des espaces partagés de travail et de résidence (*coworking et coliving*). Le rez-de-chaussée sera dédié au commerce.

► **Livraison prévisionnelle : 2^e semestre 2023.**



SOGEPROM et ASYLUM

Quartier de Brou

Une résidence seniors sort de terre

Boulevard de Brou, face aux jardins du monastère royal, Sogeprom va construire une résidence multi-services de 128 logements allant du T1 de 32 m² au T3 de 72 m². Adaptés aux personnes âgées, ces logements seront dotés de douche à l'italienne, de mobiliers ergonomiques, de volets électriques, de balcons et terrasses. Gérée par Montana, cette résidence abritera un restaurant, un salon de thé, un cinéma, un salon de beauté, un atelier, une salle de fitness et une piscine. En raison de la proximité avec le monument phare de la ville, un soin particulier a été apporté à l'architecture des bâtiments. Un travail mené en étroite collaboration avec l'Architecte des bâtiments de France.

► **Livraison prévisionnelle : 2023.**

Bonus vidéo,
sur La Madeleine
sur www.bourgenbresse.fr



GROUPE CARDINAL et Z ARCHITECTURE

Avenue des Sports

Décathlon arrive en ville

Les travaux du nouveau magasin Décathlon ont démarré au carrefour de l'Europe. Après la phase de désamiantage et de démolition des anciens bâtiments présents sur le site, la deuxième étape a débuté avec les travaux de construction. Le magasin de près de 3 000 m² offrira une surface commerciale 30 % supérieure à celle de l'actuel magasin de Viriat. Une dizaine de nouveaux emplois seront créés. Une attention particulière a été apportée à l'intégration paysagère du bâtiment qui sera entouré d'arbres, d'espaces engazonnés



DB GROUP

et d'arbustes. Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit afin de produire 44 % des besoins énergétiques annuels du site. Près de 400 places de parking seront disponibles en rez-de-chaussée.

► **Livraison prévisionnelle : octobre 2021.**



CJZR

Amiot

Un nouvel espace de vie

À l'arrière du nouveau Conservatoire à rayonnement départemental qui sera livré pour la rentrée 2021, le chantier du futur bâtiment qui accueillera, entre autres, un *Food court*, des bureaux et un parking en sous-sol, est entré en phase opérationnelle. Le concept retenu par la municipalité est inédit à Bourg-en-Bresse. L'ensemble allie un projet de *Food court* (espaces de restauration sur place ou à emporter, de vente de produits de qualité) au rez-de-chaussée, complété de cinq petites cellules commerciales et de deux étages dédiés à du tertiaire. Il s'agit d'un investissement 100 % privé. Le parking d'une cinquantaine de places aménagé en sous-sol sera strictement réservé aux entreprises accueillies dans les étages. Les espaces publics autour des deux bâtiments seront retravaillés et végétalisés.

> **Livraison prévisionnelle : 1^{er} trimestre 2022.**

Pont-de-Lyon

Dépollution avant travaux

Fin septembre, la dépollution des sols de l'ancien site Quinson-Fonlupt, rue de l'École-Normale, a démarré. Ce chantier innovant* permet à l'entreprise Quinson-Fonlupt de lancer une étude de recherche et de développement en traitement de sol qui pourrait aboutir au dépôt d'un brevet.

Cet automne, le cabinet Hors Champs, déjà engagé dans la transformation du Carré Amiot, a été missionné par la Ville pour une étude de maîtrise d'œuvre sur ce secteur qui voit passer chaque jour plus de 20 000 véhicules. Dès l'hiver 2021, les travaux de réaménagement devraient débuter. Objectif : réguler les flux de circulation aux heures de pointe. Après la réfection des réseaux, un giratoire sera implanté à la jonction de l'avenue de Lyon, de la rue de l'École-Normale et de l'avenue Jean-Jaurès, une nouvelle voie à double sens de circulation sera créée rue de l'École-Normale. Un parking végétalisé et des voies cyclables seront aménagés.

* financé à hauteur de 800 000 € par Quinson-Fonlupt

> **Livraison prévisionnelle : fin 2023.**



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN



SOGEPROM © THIERRY BAILLE

Triangle Paul Bert-Voltaire

Espace Milliat

À l'angle des boulevards Paul-Bert et Voltaire, l'historique villa Milliat, qui a abrité un temps la Direction des forêts et des services décentralisés de la préfecture, va être réhabilitée par la société Sogeprom, filiale immobilière du groupe Société Générale. Elle devrait accueillir 7 logements de 3 à 4 pièces. Sur le reste du terrain, un programme de 61 appartements neufs en R+4 sera construit.

> **Livraison prévisionnelle : septembre 2023.**

*La Vinaigrierie***Un nouveau quartier résidentiel**

Le site de la Vinaigrierie est un espace multifonctions avec La Tannerie, un parking très fréquenté, le skatepark, mais aussi la chaufferie bois. Le terrain de l'ancienne usine à gaz, vacant depuis des décennies, fait aussi partie du paysage. Racheté par Vinci Immobilier, le site a été dépollué cet été par un prestataire spécialisé, sous le contrôle du service Hygiène et Santé publique de la Ville qui a vérifié que les émanations étaient en dessous des seuils de toxicité. La dépollution achevée, le site va connaître une nouvelle vie. Il accueillera la résidence Zadig : un petit immeuble



Bonus vidéo, sur La Vinaigrierie
+ sur www.bourgenbresse.fr

en R+4 de 19 logements locatifs allant du T1 au T5 et Les Jardins de Voltaire, une résidence seniors non médicalisée de 103 logements, du T1 au T3, exploitée par la société Ovelia. Cette résidence seniors comprendra des appartements meublés en location, des espaces communs, une conciergerie, un salon de coiffure, une salle de

sport avec appareils de remise en forme, une piscine intérieure et un restaurant ouvert midi et soir. Ces deux ensembles immobiliers seront dotés de 66 places de parking et entourés de jardins. Dans la continuité, un parc urbain de 2 000 m² sera aménagé par la Ville. Des cheminements piétons feront également le lien avec le reste du quartier.

> **Livraison prévisionnelle : fin 2022.**

*Ancien camping***Un lotissement à l'arrière de Carré d'eau**

À la place de l'ancien camping municipal, un lotissement, en cours de commercialisation, va voir le jour à l'horizon 2022. Il accueillera une quarantaine de logements : 9 lots à bâtir et 31 logements (allant du T2 au T5, aux maisons jumelées ou aux logements intermédiaires semi-collectifs). Les premiers coups de pioche sont prévus au printemps 2021 pour dessiner un projet urbain de caractère et aéré. Dans ce même secteur, une partie de l'ancien camping a été vendu à la CA3B pour servir de réserve foncière au centre nautique et un terrain arboré de 800 m² va permettre d'agrandir la cour de l'école des Dîmes.

*Quartier des Crêts*
Les Jardins Bellis

Chemin des Pâquerettes, proche du supermarché de l'avenue de Marboz, Nexity lance un programme de 54 logements : du petit collectif avec des appartements en location et 44 maisons en accession à la propriété. Ces villas individuelles et mitoyennes aux architectures variées iront du 3 au 5 pièces. Toutes seront dotées d'un jardin privatif, d'un garage et d'une place de stationnement. Ce nouveau quartier bénéficiera également d'espaces verts partagés.

> **Livraison : 4^e trimestre 2022.**

Pont-des-Chèvres

Une nouvelle ère

Longtemps enclavé, le Pont-des-Chèvres se transforme et s'ouvre sur le centre-ville. Le réaménagement du boulevard Herriot à la suite de la construction du bassin d'orage était un préambule à la rénovation urbaine du quartier qui est désormais lancée. Nouveaux cheminements et aménagements publics, réhabilitation de 700 appartements par Bourg Habitat après la démolition de 3 immeubles, construction de la Maison du cirque



MOON SAFARI

et rénovation du gymnase Villard sont au programme des futurs chantiers.

► **Livraison du gymnase Villard et de la Maison du cirque de 2022 à 2023.**



GÉRALDINE BOURGEAY-MARIN

Ancienne MJC

Ça bouge le long du boulevard Irène-Joliot-Curie !

La nouvelle Maison de la culture et de la citoyenneté a été inaugurée le 12 septembre 2020. Sous ses lignes contemporaines, cet équipement regroupe 25 associations dont l'AGLCA, la MJC et ALTEC. Au printemps 2021, les anciens bâtiments de la MJC et de l'AGLCA seront donc démolis et un appel à projets lancé cette fin d'année afin de réaménager le front urbain du boulevard Joliot-Curie. La création de bâtiments à vocation tertiaire (bureaux, commerces, restaurants, hôtel...), la recomposition des espaces verts, l'aménagement de voies douces... sont envisagés.



ASYLUM

Bouvent-Curtafray

Cap sur Le Domaine du Lac

Entre l'avenue Amédée-Mercier et le parc de loisirs de Bouvent, à proximité de la nouvelle salle des familles, un quartier va sortir de terre : le Domaine du Lac. À l'horizon 2026, environ 200 logements seront réalisés. Tout a été pensé pour offrir une bonne qualité de vie aux futurs habitants. Ainsi, un règlement de lotissement garantit la cohérence architecturale et paysagère du site. Des espaces verts, de jeux et de détente seront créés. Depuis l'automne 2018, la Ville a lancé l'aménagement et la commercialisation de la 1^{re} tranche de ce lotissement. Sur les 16 terrains à bâtir de 397 à 782 m², 8 ont déjà trouvé preneur. Vous êtes intéressés ? Constituez votre dossier en ligne sur : www.bourgenbresse.fr



Service Foncier et Immobilier :

04 74 45 70 97

domainedulac@bourgenbresse.fr

LIVRES NUMÉRIQUES

Depuis octobre, le Réseau de Lecture Publique propose de découvrir une sélection de romans au format numérique avec possibilité d'emprunter des liseuses dans les trois médiathèques de la Ville. Vous souhaitez vous familiariser au fonctionnement des livres numériques ? Les bibliothécaires vous accueillent samedi 14 novembre à 15 h à Vailland et samedi 12 décembre à 14 h à Césaire.



Appel à projets

Dans le cadre du Contrat de ville qui vise à réduire les inégalités dans les quartiers prioritaires, un appel à projets est lancé afin de soutenir et de faire émerger des initiatives en faveur des habitants de ces quartiers (Croix-Blanche, Reyssouze, Pont-des-Chèvres et Terre des Fleurs). Associations, organismes de formation, structures d'insertion... agissant pour les habitants des quartiers prioritaires peuvent présenter un dossier avant le 4 décembre sur la plateforme en ligne de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

 Renseignements : grandbourg.fr.



Tournage du court métrage *À point* d'Aurélié Marpeaux.

Territoire de cinéma

Lieu de résidence artistique, de représentations entre théâtre, cinéma, musique et performances, le Zoom a été labellisé par la Commission du film Rhône-Alpes Cinéma pour devenir officiellement le Bureau d'accueil des tournages du département de l'Ain. Une reconnaissance du travail de qualité effectué par l'équipe du Zoom qui va désormais œuvrer pour faire connaître le territoire aux artistes et aux réalisateurs. Cet été, des scènes du film retraçant l'épopée du groupe NTM ont été tournées à Bourg-en-Bresse. Le Zoom a aussi des projets d'aménagements de ses locaux pour pouvoir accueillir davantage de public, principalement à l'extérieur. Pour boucler le budget, l'association a lancé un financement participatif sur le site HelloAsso jusqu'à fin décembre. Cet apport s'ajoutera aux fonds propres du Zoom et aux aides de la Région et de la Ville et permettra la construction d'une terrasse en bois pour les spectacles en extérieur, mais aussi des projections toute l'année.

AU THÉÂTRE CE SOIR

Malgré la crise sanitaire qui fait toujours planer un vent d'incertitude sur nos sorties et nos loisirs, le Théâtre de Bourg propose une programmation haute en couleur qui promet de ravir les spectateurs de tous styles. Danse, concert, théâtre, spectacle pour jeune public... Abonnez-vous, réservez vos places ou offrez des spectacles !

 www.theatre-bourg.fr





STÉPHANE LAURENCIN

PROTÉGEZ LES NIDS D'HIRONDELLES

Hirondelles, martinets noirs, rouges-gorges... ces espèces sont protégées par la loi aux échelles européenne et nationale. Comme un tiers des espèces d'oiseaux nichant en France*, les hirondelles sont menacées d'extinction, par la disparition de leur ressource alimentaire et la disparition de leurs sites de nidification. La destruction, l'altération ou la dégradation volontaire de leurs nids, même vides, sont interdites et sanctionnées très lourdement. Toute atteinte à une espèce protégée ou à son habitat doit faire l'objet d'une demande auprès de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement afin d'éviter l'impact, le réduire ou le compenser. Ainsi lors de l'isolation énergétique par l'extérieur du gymnase Henri-Villar au Pont-des-Chèvres qui abrite des nids d'hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*), la Ville de Bourg a adapté son programme de travaux pour intervenir d'octobre à mars pendant la période de migration, quand les nids sont inoccupés. Des nids artificiels seront installés sur la façade rénovée, des planches sous les nids empêcheront les fientes de salir la façade. Des nichoirs sont également prévus pour les moineaux domestiques (*Passer domesticus*) qui occupaient des nids vides en façade. La Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) fera un suivi de l'occupation des nids au retour des hirondelles en avril prochain. Les hirondelles cohabitent avec les Burgiens dans de nombreux quartiers, chacun se doit de les protéger, ainsi que leurs nids.

* source liste rouge 2016

+ Conseils et informations auprès de la LPO de l'Ain : ain@lpo.fr

ADOBESTOCK



Du neuf pour les violets

L'USBPA a tout d'un grand club. Il est dorénavant doté d'un centre de formation, véritable atout pour les professionnels et les jeunes recrues. Au-delà de ces équipements, les violets bénéficient de vestiaires spacieux, de locaux administratifs et d'une nouvelle boutique pour le plus grand bonheur des supporters !

TRAVAUX ET DÉMÉNAGEMENTS

Vous prévoyez des travaux qui vont nécessiter une occupation du domaine public ? Vous déménagez prochainement ? Pensez à demander une permission d'occupation du domaine public, au moins dix jours ouvrés avant la date d'intervention.

+ Service Gestion Domaine public
04 74 24 49 77
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.



MARC GARANGER - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AIN, 19.11.136

DANS L'ŒIL DE MARC GARANGER.

Le photographe Marc Garanger était l'ami d'Élisabeth et Roger Vailland. Ses sublimes clichés en noir et blanc sont le reflet de tranches de vie et d'amitié, mais aussi d'une époque...

Prix de photographie

- 1966 : prix Niepce
- 1997 : prix de la Société de géographie Alexandre de La Roquette
- 1997 : prix François Sommer de la Fondation de la chasse et de la nature,
- 2010 : prix du New York Photo Festival.

« Mon père a déposé cette nuit son appareil photographique à tout jamais. » C'est par ces mots que Martin Garanger a annoncé aux amis de son père et aux rédactions le décès de Marc Garanger, le 27 avril 2020, à l'aube de ses 85 ans. *Le Monde*, *Libération*, *La Croix*, *TV5 Monde* ont rendu hommage à ce photographe engagé. Né en 1935 dans l'Eure, Marc Garanger est un enfant complexé par un fort bégaiement. Presque mutique à l'adolescence, il se réfugie dans la photographie. Pour son bac en 1953, son père lui offre un Foca Standard 2 en le mettant en garde : « Photographe n'est pas un métier. » Marc Garanger prépare le concours d'instituteur, mais il ne cesse de photographier la nature, les bistrotts et les habitants de l'Eure. En 1957, un voyage en Afrique lui ouvre les yeux. Il racontera au *Monde* : « J'ai découvert les colonies, les gens n'y parlaient que de l'indépendance. » En 1960, il est



1964. Tournage du film *325 000 francs de Jean Prat*, inspiré du roman de Roger Vailland (photo ci-dessus). »

appelé en Algérie, convaincu que cette guerre est perdue d'avance. Nommé photographe de son régiment et chargé d'établir des fiches d'identité, il fera plus d'un millier de portraits de femmes et d'hommes kabyles en dix jours. « Je recadrais les clichés en photos d'identité pour l'Armée, mais j'avais pris ces femmes et ces hommes "en majesté", expliquera-t-il plus tard, « recevant leur regard à bout portant, premier témoin de leur protestation muette, violente. » Ces photos passent clandestinement en Suisse pour être publiées, elles lui valent en 1966 le prix Niepce.

UN FIDÈLE DE ROGER VAILLAND

À Bourg-en-Bresse, le nom de Marc Garanger résonne aussi : il était un familier d'Élisabeth et Roger Vailland, de l'architecte Pierre Dosse, du sculpteur Costa Coulentianos, de René Ballet...

Une bande d'amis fidèle à la mémoire de l'écrivain Roger Vailland et qui a fondé en 1994 *Les Amis de Roger Vailland* aux côtés de son épouse Élisabeth. L'association siège à la médiathèque Vailland et organise régulièrement les Rencontres Vailland pour évoquer l'auteur de *Beau Masque*, *325 000 francs*, *La Truite*, *La Loi*, prix Goncourt 1957... mais aussi le cinéaste et l'homme engagé qu'était Roger Vailland. Sur son site culture.bourgenbresse.fr, la médiathèque Vailland rend hommage à Marc Garanger à travers une galerie photo. Ces clichés témoignent de la vie intellectuelle et intime de Roger Vailland qui a côtoyé des écrivains, des cinéastes et des artistes dont Soulagès, Coulentianos... Ils dévoilent le travail de l'écrivain, les retrouvailles des Vailland et de leurs amis à Meillonnas ou à la Brasserie du Français à Bourg. Sur quelques clichés de la série, nous découvrons Marc Garanger, colosse blond au regard de chat, et son épouse Janine.

Le photographe a fait la connaissance de Roger Vailland dans les années 57-58. En 1964, ils réalisent ensemble un reportage à Rome sur les funérailles de Palmiro Togliatti, secrétaire général du parti communiste italien. Dans *Écrits intimes* (1972), Roger Vailland se souvient : « Le soir du 21 août, j'ai décidé vers minuit de partir pour les obsèques de Togliatti avec Janine et Marc Garanger [...] » Garanger accompagnera les Vailland dans d'autres voyages, laissant de nombreux portraits sensibles d'Élisabeth et de Roger Vailland « en souveraineté », comme il les légendait lui-même.

Sources : Médiathèque Vailland, galerie photo à retrouver sur culture.bourgenbresse.fr – Association des Amis de Roger Vailland : 06 87 06 24 71

+ de photos sur www.bourgenbresse.fr



Marc Garanger aux côtés de Roger Vailland dans sa Jaguar.



Roger Vailland, portrait « en souveraineté », devant une œuvre de Soulagès

Au Français

Élisabeth et Roger Vailland sont ici attablés avec Janine Garanger, l'épouse de Marc Garanger, au Français à Bourg. Roger Vailland aimait particulièrement cette brasserie. C'est lui qui ouvre en 1958 le Livre d'Or du Français, le soir de la première du film *La Loi*, par ces mots : « À Bourg, il n'y a que le café Français qui fasse la loi. »



Bio Express

Photographe et cinéaste français, Marc Garanger est né le 2 mai 1935 à Ézy-sur-Eure (Eure). Décédé le 27 avril 2020 à Lamblore (Eure-et-Loir), il est connu pour ses portraits en noir et blanc d'Algériennes et d'Algériens pris entre 1960 et 1962 pour le compte de l'Armée française, qui lui vaudront le prix Niepce en 1966.

Photographe militant et engagé, il a sillonné le monde, notamment les pays de l'Est, le Cambodge, l'Algérie... Il a contribué à développer l'Union des photographes professionnels et à créer la Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe.

Vente de notre patrimoine

Lundi 28 septembre 2020 a eu lieu le vote pour le déclassement du domaine public du tènement derrière le bâtiment Saint-Joseph.

J'ai voté contre, car je n'étais pas élu lorsque ce projet a été voté et il met en péril notre patrimoine à Bourg-en-Bresse, qui disparaît peu à peu pour être vendu au rabais à des promoteurs.

Après l'ancien collège Amiot, c'est à la Madeleine de disparaître peu à peu. Ce bâtiment aurait pu être rénové (autant sa façade que l'intérieur), avec un coût certes plus important, en changeant son utilisation, c'est-à-

dire en y mettant des services et de la location de bureau ce qui aurait ramené des clients à nos commerçants de la gare. Au lieu de cela, nos commerçants de la gare verront une nouvelle concurrence s'installer à deux pas de chez eux avec une terrasse spacieuse grâce à la vente de cette partie du parc, qu'eux n'auront jamais, et un parking souterrain pour leurs clients. Concernant le parc, grâce à la mobilisation de quelques habitants, des arbres ont pu échapper au massacre et une consultation a vu le jour concernant son avenir. Malheureusement, la

démolition complète du bâtiment Saint-Joseph et le parking souterrain me font craindre le pire pour son futur.

La suite sera sûrement l'Hôtel-Dieu qui sera vendu encore à un promoteur pour une réalisation plus moderne.

Michaël Ruiz Conseiller municipal et président du groupe *Vision Bourg-en-Bresse*

Contact : michael.ruiz@vision-bourgenbresse.fr

Facebook : www.facebook.com/MRuiz01000

Twitter : twitter.com/M_Ruiz01

Bourg Avenir, une opposition utile pour les Burgiens !

Depuis le début de la mandature, nous avons souhaité être une opposition exigeante, mais constructive et utile au conseil municipal. Cela, dans le seul intérêt de la ville et l'unique intérêt des Burgiens.

Aussi nous sommes les élus qui ont formulé, à ce jour, le plus de propositions au sein du conseil municipal sur l'ensemble des sujets qui touchent le quotidien des Burgiens.

À l'occasion du dernier conseil municipal, à travers un débat

constructif avec le Maire, nous avons obtenu deux avancées importantes pour la sécurité et le pouvoir d'achat des Burgiens.

1. La création d'une brigade canine pour assurer la sécurité dans la ville qui avait, jadis, été supprimée par le Maire.
2. L'étude de notre proposition visant à baisser l'amende de stationnement des automobilistes à Bourg-en-Bresse.

Si ces avancées ne révolutionneront

pas notre mode de vie, elles ont deux mérites. D'abord de faire avancer des sujets fondamentaux : la sécurité et le pouvoir d'achat des Burgiens. Ensuite de démontrer que nous pouvons être une opposition utile et constructive pour la ville.

Aurane Reihanian (Président de l'opposition municipale), Marie-Jo Bardet, Christophe Coquelet, Agnès Bloise

Solidarité

« Nous sommes en guerre » contre la Covid avait déclaré le gouvernement Macron.

Malheureusement, comme par le passé, nous avons une guerre de retard et l'incompétence se paye au prix fort. Le prix de la première vague tout d'abord avec des dizaines de milliers de morts. La deuxième bataille arrive et nous ne sommes toujours pas prêts : le nombre de lits de réanimation n'a

pas bougé, les tests ont été un fiasco à cause de la pénurie et du délai trop long des résultats, les Français ont été confinés puis encore aujourd'hui incités à partir en vacances tout en subissant un couvre-feu liberticide dans le même temps (du jamais vu depuis la guerre d'Algérie). Face à tant d'incohérence et d'impréparation, j'ai une pensée particulière tout d'abord pour tous ceux touchés par la maladie, mais aussi

pour tous les commerçants burgiens impactés par les mesures passées et celles qui seront encore prises prochainement et qui mettront à mal l'économie locale. La sécurité (sanitaire) ne doit pas devenir un prétexte pour limiter abusivement la liberté de travailler et la liberté tout court.

Jérôme Buisson et Blanche Chaussat pour le groupe *Bourg Réveille-toi !*



JULES RIGOBERT

CŒUR DE VILLE EN FÊTE



FRANÇOIS AGUS

PHOTO LAURÉATE DU CONCOURS LE MONDE EST PETIT

JULES RIGOBERT



76^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION ET HOMMAGE À PAUL MORIN

Contact Mairie

MAIRIE DE BOURG-EN-BRESSE

Place de l'Hôtel de Ville - BP 90419

01012 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 45 71 99

mairie@bourg-en-bresse.fr

www.bourg-en-bresse.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi

8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Ouverture du service Population à 9 h le lundi.

Permanences le samedi matin de 9 h à 12 h pour :

- l'accueil,
- le service Population (cartes d'identité/passeports, état civil, élections),
- le service Action éducative (inscriptions scolaires, calcul des tarifs et chargement des comptes famille...).

BOURG PARC AUTO

04 74 45 72 43

bourgparc-auto@bourg-en-bresse.fr

DIRECTION DU GRAND CYCLE DE L'EAU

04 74 24 49 49, eau@ca3b.fr

POLICE MUNICIPALE

Le lundi de 6 h à 20 h 30 et du mardi 6 h

au dimanche 6 h - 04 74 42 45 00

SERVICES DÉCENTRALISÉS DE LA MAIRIE

Ils assurent les prestations suivantes : délivrance de carte nationale d'identité, de passeport, inscription sur les listes électorales, inscriptions scolaires, attribution et approvisionnement de la carte de restauration scolaire, cartes de pêche et de baignade pour Bouvent, recensement militaire, etc.

Pôle d'animation et de services

Amédée-Mercier

57, avenue Amédée-Mercier - 04 74 42 46 90

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

Maison de quartier des Vennes

11, rue la Fontaine - 04 74 42 46 20

Ouverture au public :

- lundi : 9 h 30-12 h et 13 h 30-17 h

- du mardi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h



La mairie à votre écoute... sur son numéro vert :

0 800 00 10 53

Laissez vos messages sur le répondeur.



LE GRAND TOUR

7 NOVEMBRE 2020 - 21 FÉVRIER 2021

EXPOSITION COLLECTIVE - ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

H2M Espace d'art contemporain - Hôtel Marron de Meillonas - 5, rue Teynière à Bourg-en-Bresse